

# Webinaire - Devenir une entreprise formatrice

Sébastien Cettou, Anna Plancherel

4.03.2025

# Informations techniques



Enregistrement, disponible (publiquement) sur YouTube

## Questions



- À la fin de chaque présentation (2 min)
- À la fin du webinaire
- Oralement ou par chat

mettre **le microphone** en sourdine et l'allumer quand on parle



tip : en cliquant sur « Participants » dans la barre de zoom, le nom d'utilisateur peut être modifié. Pour cela, il suffit de cliquer sur les trois points à côté de son propre nom.



Un courriel avec le lien aux présentations et l'enregistrement suivra après le webinaire

# Agenda

## **Introduction**

Anna Plancherel, Responsable formation professionnelle Suisse romande, Swissolar

## **Devenir une entreprise formatrice : Conditions et informations sur le Centre de formation Polybat**

Sébastien Cettou, Responsable formation professionnelle Suisse Romande, Centre de formation Polybat

## **Publier des offres d'emploi et organiser des stages d'orientation**

Anna Plancherel

## **Questions et échanges**

Anna Plancherel

**Fin du webinaire : environ 16h00**

# Introduction

---

Anna Plancherel, Responsable formation professionnelle Suisse romande,  
Swissolar



# Places d'apprentissage vacantes dans le secteur du bâtiment

## Places d'apprentissage vacantes par secteur (1)

"Combien de places d'apprentissage sont restées vacantes dans votre entreprise? C'est-à-dire, combien de places d'apprentissage n'avez-vous pas pu pourvoir en 2024, bien que vous les ayez annoncées?"

en % des apprentissages par secteur

Partie 1   Partie 2

■ août 2018   ■ août 2019   ■ août 2020   ■ août 2021   ■ août 2022   ■ août 2023   ■ août 2024

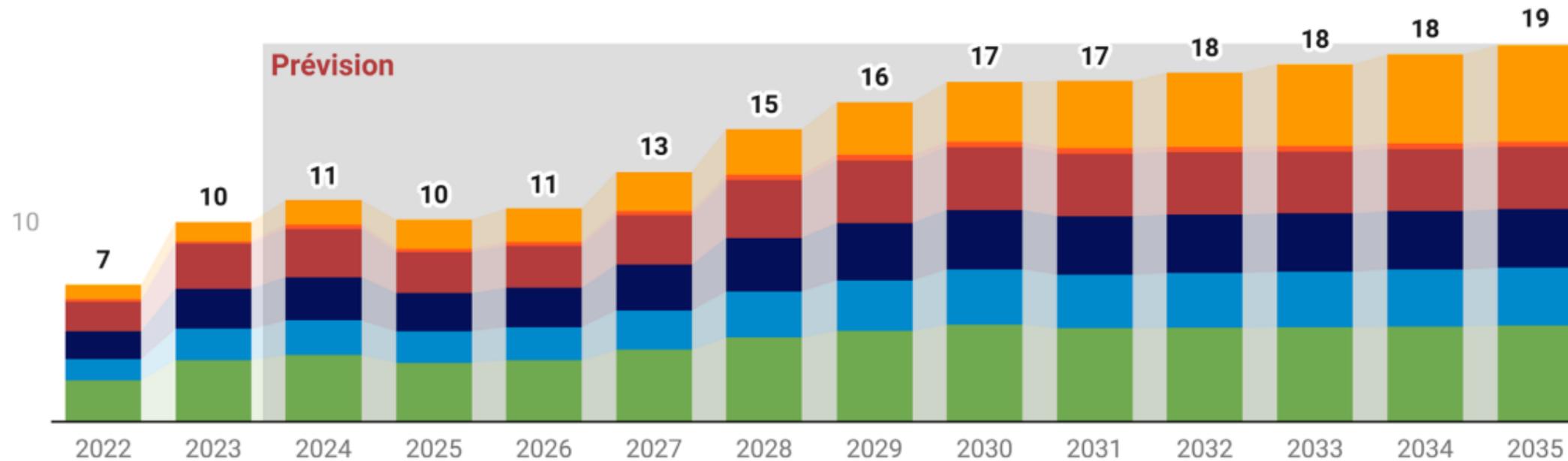


Source : [SEFRI Baromètre des transitions 2024](#)

# Besoins en personnel qualifié par qualification

En milliers d'équivalents temps plein (ETP)

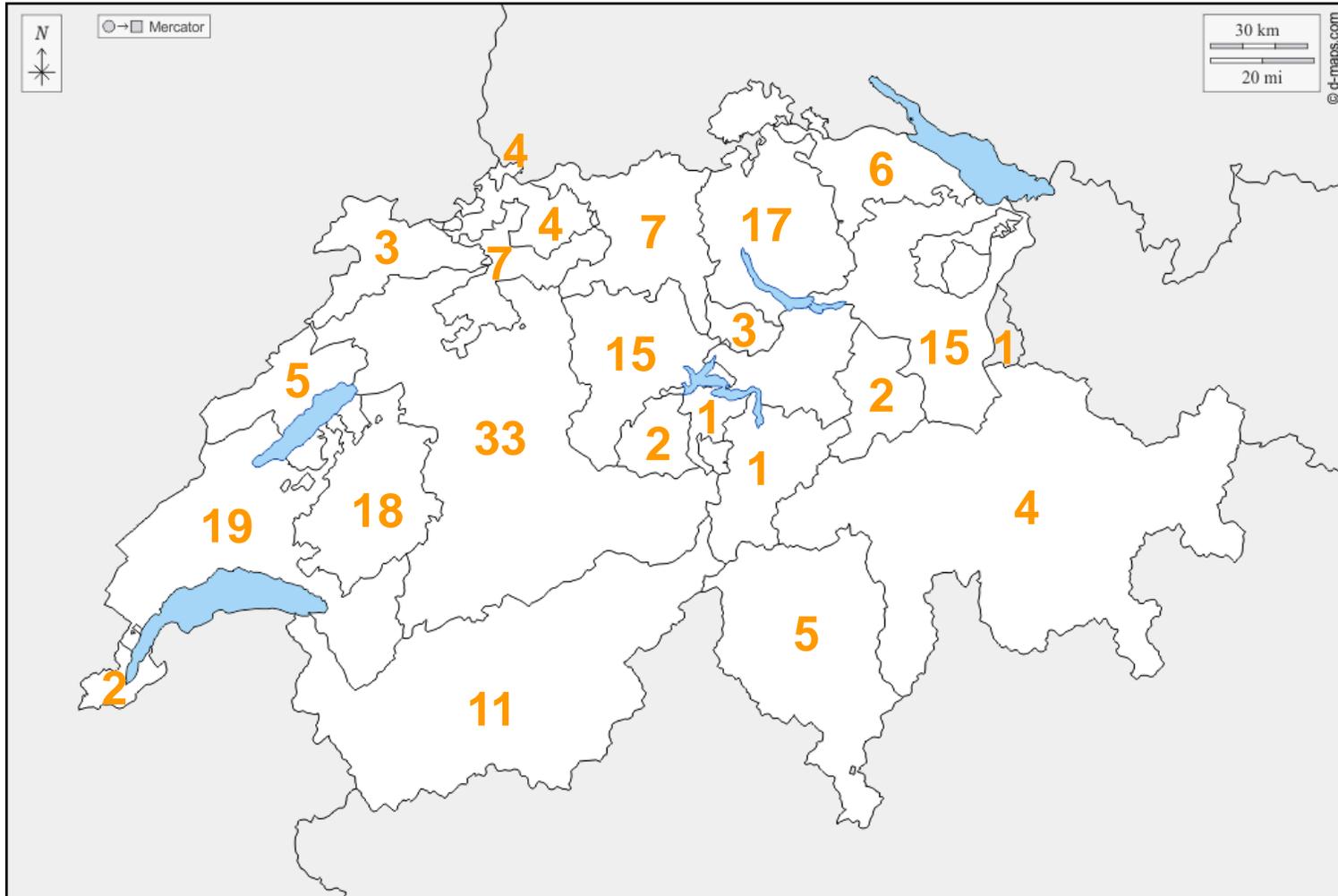
■ Installation ■ Montage ■ Planification ■ Achat, vente et administration (incl. distributeurs) ■ Fabrication ■ Exploitation et entretien ■ Démontage et recyclage



Swissolar®

Source: basé sur les Statistiques de l'énergie solaire (OFEN). Calculs supplémentaires effectués par Swissolar sur la base d'entretiens avec des spécialistes. • Créé avec Datawrapper

# 186 apprentis



**AI/AR: 0**  
**SH: 0**  
**SZ: 0**

# Devenir une entreprise formatrice : Conditions et informations sur le Centre de formation Polybat

---

Sébastien Cettou, Responsable formation professionnelle Suisse Romande,  
Centre de formation Polybat



# Programme

- Informations de Polybat
- Qu'apprennent-ils?
- Ordonnance, exigences pour les formateurs et entreprises
- Ecole professionnelle (EP)
- Cours interentreprise (CIE)
- Procédure de qualification (PQal)
- Perspective de formation professionnelle supérieure

# Associations affiliées au champ professionnel enveloppe des édifices



# Professions chez Polybat



Etancheur/-euse CFC | Praticien/-ienne en étanchéité AFP



Couvreur/-euse CFC | Praticien/-ienne en couverture AFP



Façadier/-ière CFC | Praticien/-ienne en façades AFP



Echafauteur/-euse CFC | Praticien/-ienne en échafaudage AFP



Storiste CFC | Praticien/-ienne en stores AFP



**Installateur/-euse solaire CFC | Monteur/-euse solaire AFP**

# Rétrospective

- **Ecole professionnelle**

- 1<sup>e</sup> année avec toutes les professions
- 3<sup>e</sup> année spécifique à la branche

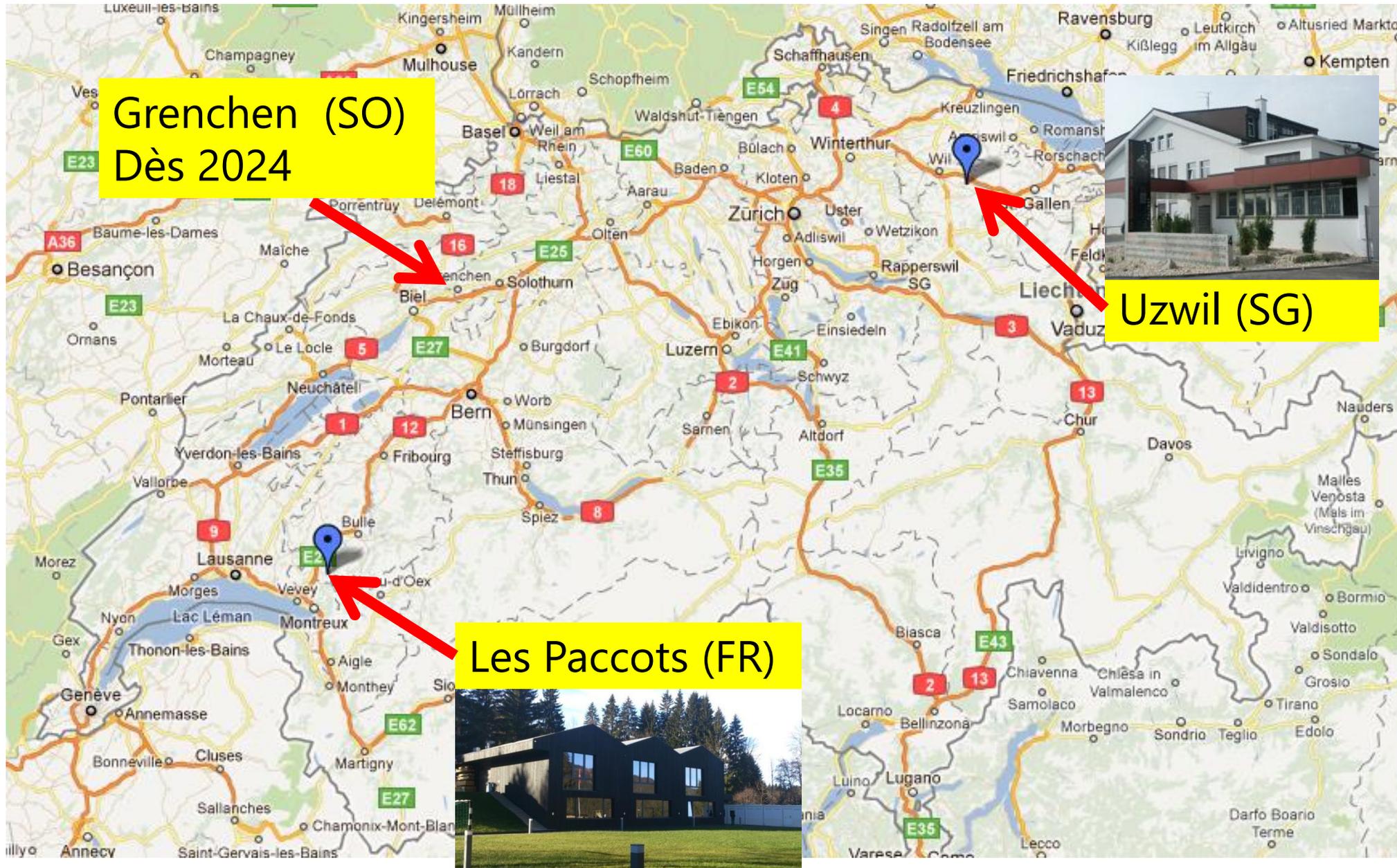
- **Cours interentreprises**

- CIE pour 1<sup>e</sup> année spécifique et pour toutes les professions
- CIE pour 3<sup>e</sup> année spécifique à la branche

# En préparation

- **Ecole professionnelle**
  - 2<sup>e</sup> année spécifique à la branche
  
- **Cours interentreprises**
  - CIE pour 2<sup>e</sup> année spécifique à la branche

# Les centres de formation en Suisse



# Nombre d'apprentis CFC + AFP

	1 <sup>e</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Total
Installateur solaire	46+4	--	2	<b>52</b>
Storistes	16+1	11+1	17	<b>46</b> (44)
Etancheurs	18+1	5+1	8	<b>33</b> (32)
Couvreurs	8+2	7+1	7	<b>25</b> (16)
Echafaudeurs	12+2	5+0	4	<b>23</b> (19)
Façadiers	3+0	4+0	2	<b>9</b> (7)
<b>Total</b>	<b>113</b> (42)	<b>35</b> (36)	<b>40</b> (40)	<b>188</b> (118)

En 2023 : 125 apprentis

Etat au 10.01.2025

# Qu'apprennent-ils ?

## Installateur/trice solaire CFC

### ORGANISATION DES TRAVAUX SUR L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT

- Sécurité au travail
- Connaissance des matériaux/élimination
- Coordination interprofessionnelle
- Contact avec la clientèle
- Elaboration de rapports/esquisses

### PLANIFICATION ET PRÉPARATION DU MONTAGE

- Contrôle de la documentation de la commande et planification des travaux
- Choix de matériaux et outils de travail appropriés
- Coordination avec les autres corps de métier
- Aménagement de la place de travail
- Evaluation du support en vue du montage

### MONTAGE ET MISE EN PLACE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

- Sur des toitures plates/inclinées/en façade/en apposé/hors de la zone à bâtir
- Réalisation de chemins de câbles jusqu'aux installations photovoltaïques et raccordement des câbles\*
- Mise en place et raccordement des solutions de stockage\*
- Mise en service\*

### ENTRETIEN, RÉPARATION ET DÉMONTAGE

- Entretien des installations photovoltaïques
- Localisation et élimination de pannes simples\*
- Démontage des installations photovoltaïques

### MONTAGE DES INSTALLATIONS SOLAIRES

- Aménagement de la place de travail
- Sur des toitures plates/inclinées
- Réalisation de chemins de câbles pour des installations solaires

### ENTRETIEN ET DÉMONTAGE

- Entretien des installations photovoltaïques
- Démontage et disposition

## Monteur/euse solaire AFP

# Objectifs évaluateurs

## Domaine de compétences opérationnelles b : Planification et préparation des travaux portant sur les systèmes de stores et de protection contre le soleil

### Compétence opérationnelle b.1: Examiner la documentation du mandat et les instructions de montage des systèmes de stores et de protection contre le soleil et planifier les travaux

Dans l'entreprise, les storistes CFC se procurent tout d'abord une vue d'ensemble du mandat qu'ils reçoivent de leurs supérieurs ou de leurs chefs de projet. A l'aide de la documentation du mandat, des instructions de montage et d'éventuelles fiches techniques, ils déterminent le déroulement des travaux. Ce faisant, ils peuvent, dans le cas d'une nouvelle commande, effectuer une prise de mesures supplémentaire avec une esquisse et un calcul.

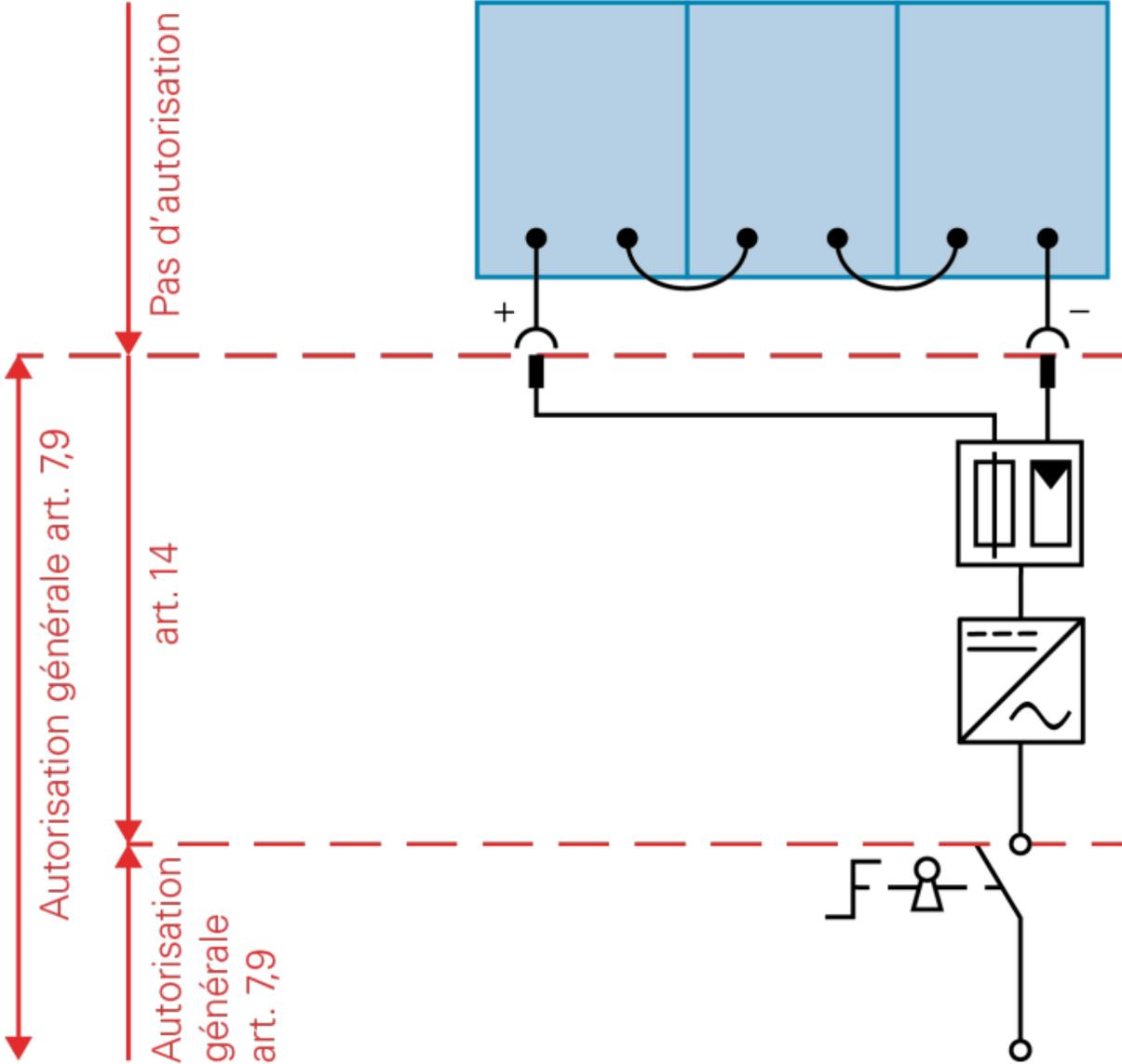
Objectifs évaluateurs dans l'entreprise	Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle	Objectifs évaluateurs du cours interentreprises
b.1.1 Contrôler la documentation du mandat et évaluer la mise en œuvre (C6)	b.1.1 Interpréter la documentation du mandat (C4)	b.1.1 Interpréter la documentation du mandat (C4)
b.1.2 Interpréter les instructions de montage (C4)	b.1.2 Décrire et planifier le déroulement du montage (C5)	b.1.2 Interpréter les instructions de montage (C4)
b.1.3 Utiliser les instructions et les notices (C3)	b.1.3 Interpréter les instructions et les fiches techniques (C4)	b.1.3 Utiliser les instructions et les notices (C3)

# Objectifs évaluateurs

- Programme de formation pour les entreprises formatrices pour installateur solaire
- Programme de formation pour les entreprises formatrices pour monteur solaire

<b>Compétence opérationnelle c.1 : Entretenir des installations solaires</b>				
Pour garantir la longévité des installations solaires, des contrôles et des travaux d'entretien réguliers sont nécessaires. Les monteurs solaires AFP effectuent donc des contrôles visuels périodiques sur les installations solaires. Si nécessaire, ils nettoient les modules encrassés et réparent les éventuels dommages. S'ils ne peuvent pas les réparer eux-mêmes directement, ils prennent les mesures adéquates en accord avec le chef de chantier ou le chef de projet interne concerné.				
Objectifs évaluateurs de l'entreprise (Jusqu'à la fin du 4 <sup>e</sup> semestre)	Preuve de l'introduction, de l'approfondissement et de la réalisation des objectifs			
	Instruit (première fois) Date/signature	Approfondi (répété) Date/signature	Terminé (OE atteint) Date/signature	Élément du dossier de formation prévu (Planification des inscriptions) Date de remise /signature de contrôle
c.1.1 Effectuer des contrôles visuels des installations solaires existantes et les documenter (C3)	Entrer la date	Entrer la date	Entrer la date	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non    Entrer la date Signature
c.1.2 Identifier les éventuels dommages et prendre les mesures appropriées pour y remédier en accord avec le service interne concerné (C4)	Entrer la date	Entrer la date	Entrer la date	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non    Entrer la date Signature
c.1.3 Nettoyer les installations solaires en respectant l'environnement (C3)	Entrer la date	Entrer la date	Entrer la date	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non    Entrer la date Signature
c.1.5 Attirer l'attention de la clientèle sur l'entretien en cas de besoin (C3)	Entrer la date	Entrer la date	Entrer la date	<input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non    Entrer la date Signature

# Qu'apprennent-ils ?



# Former des apprentis installateur solaire CFC et monteur solaire AFP

- Autorisation de formation du canton d'implantation
- Cours de formateur en entreprise (CFFE 40L)
- Poste de travail, outils disponibles (équipements minimums)
  - [PB\\_05 Instruments de garantie pour les cantons Installateur solaire CFC 1.pdf](#)
  - [PB\\_05 Instruments de garantie pour les cantons Praticien monteur solaire AFP 1.pdf](#)
- Un champ d'activité suffisant pour enseigner les compétences opérationnelles du profil de qualification
- Pour CFC : autorisation conforme à l'art. 14 OIBT ou supérieure

# Exigences posées aux formateurs

Ordonnances champ professionnelle enveloppe du bâtiment,  
section 6 :

- **Installateur solaire CFC :**

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/13948>

- **Monteur solaire AFP :**

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/download/14044>

# Exigences posées aux formateurs

## Art. 15 Exigences posées aux formateurs

<sup>1</sup> Les personnes ci-après remplissent les exigences posées aux formateurs:

- a. les titulaires d'un certificat fédéral de capacité dans la profession visée justifiant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent;
- b. les titulaires d'un CFC dans une profession apparentée justifiant des connaissances professionnelles requises propres à la profession visée et d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent;
- c. les titulaires d'un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure justifiant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent.

# Exigences posées aux formateurs

<sup>2</sup> Les personnes qui suivent la formation professionnelle initiale d'installateur solaire CFC peuvent être formées dans des **entreprises** si ces dernières **remplissent** l'une des deux conditions suivantes:

- a. elles disposent d'une **autorisation générale d'installer** au sens de l'**art. 9** de l'ordonnance du 7 novembre 2001 sur les installations à basse tension (OIBT)<sup>6</sup> et **emploient une personne** du métier au sens de l'art. **8 OIBT** ou une personne visée à l'**art. 10a, al. 1**, OIBT, qui **surveille et dirige** les personnes en formation lors de l'**exécution de travaux d'installation** au sens de l'OIBT, **ou**
- b. elles disposent d'une **autorisation d'installer limitée** au sens de l'**art. 14** OIBT et emploient une personne qui est en possession de l'autorisation d'effectuer des travaux sur des **installations photovoltaïques** et qui **dirige** les personnes en formation lors de l'**exécution de travaux d'installation** au sens de l'OIBT.

# Exigences posées aux formateurs, professions apparentées

- Couvreuse / Couvreur CFC
- Etancheuse / Etancheur CFC
- Façadière / Façadier CFC
- Ferblantière / Ferblantier CFC
- Installatrice / Installateur sanitaire CFC
- Charpentière / Charpentier CFC
- Installatrice-électricienne / Installateur-électricien CFC
- Electricienne / Electricien de montage CFC

# Exigences posées à l'entreprise

## Art. 16 Nombre maximal de personnes en formation

<sup>1</sup> Les entreprises qui disposent d'un formateur occupé à 100 % ou de deux formateurs occupés chacun au moins à 60 % peuvent former une personne.

<sup>2</sup> Une autre personne peut être formée pour chaque professionnel supplémentaire occupé à 100 % ou pour chaque groupe supplémentaire de deux professionnels occupés chacun au moins à 60 %.

<sup>3</sup> Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité, d'une attestation fédérale de formation professionnelle ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

<sup>4</sup> Dans les entreprises qui ne sont autorisées à former qu'une seule personne, une seconde personne peut commencer sa formation si la première entame sa dernière année de formation professionnelle initiale.

<sup>5</sup> Dans des cas particuliers, l'autorité cantonale peut autoriser une entreprise ayant formé depuis plusieurs années des personnes avec grand succès à dépasser le nombre maximal de personnes en formation.

# Début d'apprentissage

Il est possible d'entrer en **troisième année d'apprentissage depuis 2024** si les conditions suivantes sont remplies :

1. un certificat fédéral de capacité dans l'une des professions suivantes

- Etancheur
- Couvreur
- Façadier
- Ferblantier
- Charpentier

2. au moins 120 jours d'expérience pratique dans l'installation solaire avant le début de l'apprentissage

3. Le domaine eCG est terminé

L'entrée en **deuxième année d'apprentissage en 2025** est en principe possible pour les personnes titulaires d'un certificat fédéral de capacité, d'une AFP de monteur solaire ou d'une maturité gymnasiale.

Nous recommandons

1. au moins 60 jours d'expérience pratique dans l'installation solaire avant le début de l'apprentissage.

2. acquisition des qualifications suivantes avant ou au début de l'apprentissage :

- EPlaC
- Protection collective
- Elingage de charges
- Machines dangereuses
- Plate-forme de travail élévatrice

# Ecole professionnelle

- Cours théorique en bloc de 8 x 1 semaine / année scolaire (francophone)
  - ✓ ECG 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année orientée connaissances professionnelles
- 1 ½ année **compétences interprofessionnelles**
- 1 ½ année **compétences spécifiques**
- Examen standardisé à la fin de chaque semestre

## Organisation

- 1<sup>e</sup> année classe avec toutes les professions
- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année classe spécifique à la profession

# Ecole professionnelle

## Répartition des leçons

		CFC		
		1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
a	Organisation des travaux sur l'enveloppe du bâtiment	160		
b	Planification et préparation du montage		60	
c	Montage et pose d'installation		100	220
d	Entretien, réparation et démontage			60

AFP	
1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
160	
	240

# Jour de cours interentreprises

## Répartition des CIE

	CFC			AFP	
	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
CIE interprofessionnelle	9			7	
CIE spécifique à la branche	5	18	8	5	8
Nombre de cours	3	4	1	3	2

- Cours «EPlaC» avec certificat : 1 jour en 1<sup>e</sup> année
- Cours «Elingage des charges» avec certificat, 1/2 jour en 1<sup>e</sup> année
- Cours «Plateforme de levage», 1 jour en 1<sup>e</sup> année
- Cours «cariste» avec permis, 4 jours 2<sup>e</sup> année

# Procédure de qualification (PQal)

	<b>CFC</b>	
	Durée	Pond.
<b>Travaux pratique TPP</b>	12h	50%
Organisation des travaux sur l'enveloppe du bâtiment, Planification et préparation		20%
Montage et pose		80%
<b>Examen écrit</b>	2.5h	15%
Organisation des travaux sur l'enveloppe du bâtiment, Planification et préparation	90min.	60%
Montage et pose / Entretien, réparation et démontage	60min	40%
<b>Culture générale</b>	3h	20%
<b>Note d'expérience</b>		15%

<b>AFP</b>	
Durée	Pond.
8h <sub>(sol)</sub>	60%
	20%
	80%
-	-
-	-
-	-
-	20%
	20%

**Pas d'examen écrit**

# Documents pour le suivi de la formation

Des documents seront prochainement disponibles sur le [polybat.ch](http://polybat.ch)

- Ecole professionnelle :
  - ✓ Plan d'étude école
  
- Cours interentreprise :
  - ✓ Programme de formation pour les CIE
  
- Entreprise formatrice
  - ✓ Programme de formation pour les entreprises formatrice

Dossier de formation distribué au début des cours

# Que faire après l'apprentissage ?

## Formation continue

### Monteur/euse solaire AFP

- Passerelle au CFC

### Installateur/trice solaire CFC

- Apprentissage complémentaire raccourci de couvreur/euse CFC ou façadier/ère CFC
- SOLARTEUR
- Brevet fédéral EP de chef/fe de projet en montage solaire
- Technicien/ne ES en énergie et environnement
- Maître enveloppe des édifices (DF)
- Maturité professionnelle (MP1 et MP2), Haute école spécialisée
- Admission à l'examen art. 14 OIBT

# Avez-vous des questions



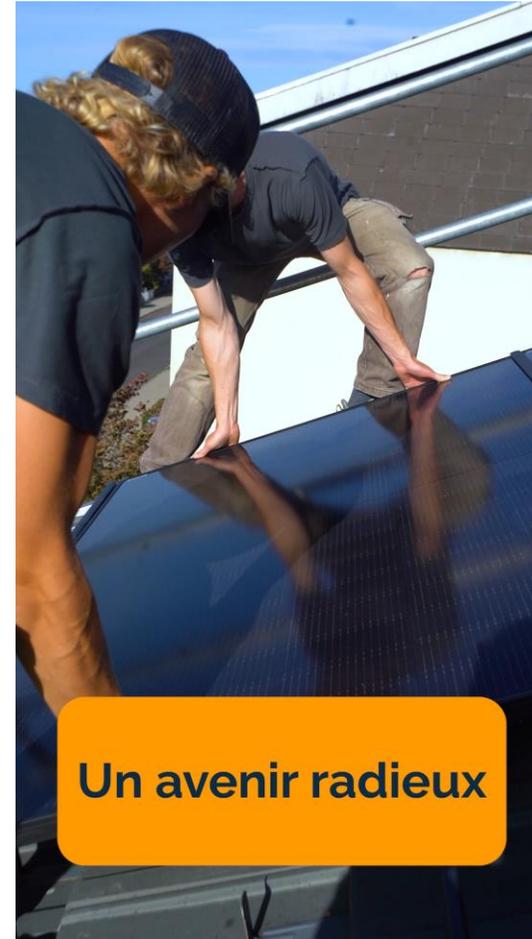
# Publier des offres d'emploi et organiser des stages de découverte

Anna Plancherel, Formation professionnelle Suisse romande, Swissolar



# Autorisation de former, et maintenant?

1. [www.formation-solaire.ch](http://www.formation-solaire.ch)
2. Proposer un stage d'orientation
3. Proposer une place d'apprentissage



# Publier des offres d'emploi: [Formation-solaire.ch](https://www.formation-solaire.ch)



Annoncer une entreprise formatrice : [berufsbildung@swissolar.ch](mailto:berufsbildung@swissolar.ch)

# Publier des offres d'emploi

---

1. [Orientation.ch](#) : la plateforme d'emploi officielle pour les places d'apprentissage - publication gratuite
2. [Yousty](#) : portails pour places d'apprentissage – 10% pour les membres Swissolar
3. [Gateway](#) : portails pour places d'apprentissage
4. Site de l'entreprise formatrice

# Organiser des stages d'orientation

---

- **Le plus tôt possible**
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation de former
- Trois types de stages d'initiation :
  1. Première visite pour le choix professionnel
  2. Stage d'orientation professionnelle
  3. Stage d'orientation pour la candidature



# Informations pour les entreprises formatrices

The screenshot shows the Swissolar website with the following content:

- Navigation bar: **Devenir membre**, **Construction d'une installation solaire**, **A propos de nous**, **Connaissances**, **Marché et politique**, **Services**, **Les Pros du Solaire®**, **Formation**. Search and social media icons are also present.
- Breadcrumbs: **Home / Formation / Apprentissage**
- Section title: **Nouveaux apprentissages dans le secteur de l'énergie solaire**
- Text: "En août 2024, les premiers apprentis ont commencé les nouveaux apprentissages professionnels de la branche solaire. Les deux métiers d'installatrice/installateur solaire CFC et d'installatrice/installateur solaire AFP ont été développés en collaboration avec le centre de formation Polybau et intégrés dans le champ professionnel de l'enveloppe du bâtiment. Cette page s'adresse principalement aux entreprises formatrices. Vous y trouverez toutes les informations importantes sur les autorisations de formation, les conditions et les coûts. Pour les jeunes, nous recommandons le site [solarlehre.ch/fr/](https://www.solarlehre.ch/fr/) qui fournit des informations spécialement destinées aux élèves, aux parents et aux conseillers d'orientation."
- Video player: A video thumbnail showing a woman on a roof with solar panels. Text overlay: "et tu construis chaque jour de nouvelles installations solaires".
- Grid of five cards with navigation arrows above them:
  - Installatrice/installateur solaire CFC**: Les installatrices/installateurs solaires CFC montent, installent et réparent des installations solaires électriques sur des bâtiments. Vous trouverez ici toutes les informations sur le nouvel apprentissage de trois ans. **Plus d'informations** →
  - Monteuse/monteur solaire AFP**: Les monteuses/monteurs solaires AFP montent des installations solaires électriques sur des bâtiments. Vous trouverez ici toutes les informations sur le nouvel apprentissage de deux ans. **Plus d'informations** →
  - Détails des formations**: Vous trouverez ici un aperçu de la durée, des lieux, des coûts, etc. **Plus d'informations** →
  - Devenir une entreprise formatrice**: Vous souhaitez devenir une entreprise formatrice ? Vous trouverez ici les informations nécessaires. **Plus d'informations** →
  - Stages d'orientation**: Les places d'apprentissage à l'essai peuvent être publiées sur [formationprof.ch](https://www.formationprof.ch) à partir du 1er septembre 2023. **Plus d'informations** →

## [Swissolar.ch/apprentissage](https://www.swissolar.ch/apprentissage)

- Profil de la profession
- Documents officiels
- Checklists

## [Matériel](#)

- Pour la publication d'offres de places d'apprentissage

## [Newsletter](#)

- Bulletin d'information sur la formation

## Informations générales :

<https://www.formationprof.ch/fr>

# Votre participation aux SwissSkills, Berne 17.-21.09.2025



## Maison de la démonstration

- Min. 1 jour d'encadrement
- Deux personnes : formateur et apprenti

Avantages pour l'entreprise formatrice :

- Promotion de l'entreprise (matériel promotionnel)
- Entrer en contact avec les jeunes et les parents
- Organiser un ou des stages d'orientation

Contact: [berufsbildung@swissolar.ch](mailto:berufsbildung@swissolar.ch)

## Questions et échanges

---

Modération: Anna Plancherel, Responsable formation professionnelle Suisse romande, Swissolar





Merci de votre participation.

Avec le soutien de



Vous trouverez ici nos  
cours actuels Swissolar

